

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.
Bulletin de la séance du 2 mars 1862.
Sommes versées par 67 déposants, dont 13 nouveaux. fr. 9,537
55 demandes en remboursem. 8,074 25
Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Requillart-Désaint et Alfred Motte, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
Du 25 février au 4 mars 1862 inclus.
NAISSANCES.
23 garçons, 24 filles.

MARIAGES.
Du 26 février. — Entre Frédéric-Joseph Ranson, marchand boulanger, et Martine-Désirée Martel, sans profession.
Du 27. — Entre Auguste Heslouin, chapelier, et Zénaïde-Madelaine Duquesnoy, couturière.
Du 3 mars. — Entre Charles-Henri-Joseph Hasebrouck, fleur, et Juliette Lefebvre, journalière. — Emile Dufermont, tisserand, et Clémence-Irma Herteler, tisserande. — Jean-Joseph Ewald, fleur, et Rosalie Delhay, journalière. — Louis-François Desmet, ouvrier chapelier, et Rosine-Joseph Desrousseur, journalière. — Adolphe Thiéart, ourdisseur, et Elise-Amélie Wacrenier, journalière. — Léon-Louis-Philippe Leclercq, fleur, et Joséphine-Joseph Leconte, journalière. — François-Joseph Hennebicq, journalier, et François-Joseph Duhem, tisserand. — Edouard Leclercq, tisserand, et Camille-Joseph Natalis, soigneuse. — Jean Meiresson, fleur, et Sophie Meyer, rattacheuse. — Henri Parent, tisserand, et Marie-Thérèse Rousseau, tisserande. — Auguste-Joseph Plouvier, tisserand, et Julie-Joseph Desfontaines, journalière. — Ivan Maspéuue, tisserand, et Sylvie-Marie Mourmand, tisserande. — Victor-Marie Scholier, tisserand, et Séraphine Bové, journalière. — François Nisso, tisserand, et Joséphine-Justine Dutricq, soigneuse. — Léopold Carlier, imprimeur, et Louise-Clémence Voreux, couturière. — Simon Delcourt, apprêteur, et Léon-Joseph Descamps, dévideuse. — Jean-Louis-Joseph Declercq, tailleur d'habits, et Angélique Ninçq, couturière. — Amand-Fidèle-Joseph Quin, garçon boulangier, et Sophie Carrette, tisserande. — Paschal Flameng, mécanicien, et Louise Vandrouff, journalière. — Jean-Baptiste Delporte, tisserand, et Christine-Joseph Couvreur, journalière. — Jean-Baptiste Declercq, fleur, et Françoise Vanheuverwijn, soigneuse. — Léopold-Constantin Baes, mouleur, et Hermine Meeuw, soigneuse. — Charles-Henri Roger, tisserand, et Clémence-Adèle Frasoy, journalière. — Joseph-François Gogebear, chaudronnier, et Rosalie Himpe, soigneuse. — Jean-Baptiste Parmentier, teinturier, et Julie-Éléonore Monbrin, couturière. — Louis-Désiré Rodot, fleur, et Marie-Adélaïde Senacq, rattacheuse. — Désiré-Pierre-Joseph Delmotte, ouvrier teinturier, et Zélie Devienne, journalière. — Joseph-Antoine Mestdagh, menuisier, et Rosalie Blom, dévideuse.

DÉCÈS.
Du 25 février. — Jean-Baptiste Dumortier, 69 ans, sans profession, époux de Marie Clause, rue Saint-Etienne. — Pierre Henneault, 61 ans, tisserand, époux de Florentine Hespel, hôpital.
Du 26. — Carlos Pollet, 53 ans, marchand de charbon, célibataire, rue du Quai.
Du 27. — Céline Desmette, 29 ans, ménagère, épouse de Louis Honoré, au Pile. — Angélique Teirlinck, 48 ans, ménagère, épouse de Joseph Vanhecke, au Fontenoy. — Alexandre Schnitz, 33 ans, manouvrier, célibataire, à la Planchette-Trouée.
Du 28. — Marie Goubet, 32 ans, ménagère, épouse d'Henri Decottignies, au Tilleul.
Du 1^{er} mars. — Jules Watrelos, 44 ans, marchand cabaretier, époux de Fideline Hespel, rue du Fresnoy. — Rosalie Dupont, 35 ans, ménagère, épouse de Pierre Delplaques, à l'Épave. — Auguste Lécuse, 27 ans, journalier, célibataire, hôpital. — Victoire Callet, 64 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Spré, rue Saint-Jean. — Floris-Joseph Wacrenier, 55 ans, cabaretier, époux d'Adèle Destombes, à la Fosse-Cuvelle.
Du 2. — Henri-Louis-Joseph Delporte, 48 ans, tisserand, époux d'Appoline Bouche, au Fontenoy. — Charlotte Zoutte, 75 ans, ménagère, épouse de Jean-Louis-Joseph Fauvarque, hôpital. — Auguste Duquesne, 22 ans, militaire, célibataire, rue des Longues-Haies. — Stanislas Rogez, 59 ans, concierge, époux d'Angélique Marel, rue des Lignes. — Louis Dupont, 25 ans, tisserand, époux de Julie Lambre, hôpital.
Plus 9 garçons et 11 filles décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.
Cours de clôture. le 3 le 4 hausse baisse.
4 1/2 au compt. 99.75 99.80 5
3% au compt. 70.10 69.65 45
Banque 3050 3050
Oblig. du trés. 456.25 457.50 1 25

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.
L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 2 mars.
Le général Garibaldi est arrivé à Gènes. Sa famille est restée à Caprera. Les comités de Proredimento préparent un banquet en son honneur.

A Rome une nouvelle manifestation a eu lieu. Les Français ont tenu une conduite conciliante. Le général de Goyon a fait évacuer le Corso; les troupes sont sous les armes.

Londres, 3 mars.
Le froment américain a haussé d'un shilling. Le froment anglais se maintient à ses prix précédents. Le Shannon, paquebot des Indes Occidentales, est arrivé à Southampton, il apporte 2,092,532 dollars.

Londres, 3 mars.
Le Morning-Post dit que la chute du ministre Ricasoli est un complot porté à la cause d'Italie et que ce sera de plus un grand malheur si la signification de la retraite de M. Ricasoli doit être un changement de politique de la part du Roi, malheur qui serait encore aggravé s'il fallait l'attribuer à des intrigues de cour.

Aucun ministère, du reste, ajoute le Post, n'a de chance de durée, qui ne continuera pas la politique de M. de Cavour, politique adoptée par M. Ricasoli.
Le Daily-News espère que le nouveau ministère italien, quel qu'il soit, se rappellera qu'aucun agrandissement immédiat ne serait compensé par la nation qui risquerait d'y perdre son indépendance.

Londres, 3 mars.
Haiti, 11 février. Une conspiration ayant pour objet de renverser le président Geffard, a été découverte. Les conspirateurs ont été arrêtés et condamnés. Le chef de la conspiration devait, en cas de succès, être nommé président. Le président Geffard a publié une proclamation dans laquelle il loue la conduite de la population.
Vera-Cruz. Les soldats de marine anglaise débarqués devaient se rendre à Alamo et Alabo.

Turin, 1^{er} mars.
Le ministère a donné sa démission hier à midi. Le baron Ricasoli a écrit une lettre au roi pour lui signifier l'intention formelle de se retirer du pouvoir avec ses collègues, par suite de la conviction qu'ils avaient acquise de ne pas posséder autant qu'il serait désirable la confiance du roi et celle du Parlement.
Cette lettre était conçue dans des termes très respectueux, mais elle ne cachait pas moins un fond d'aigreur et de mécontentement.

Le roi a répondu que, tout en réservant une pleine liberté de statuer sur la démission de ses ministres, il les engage à en informer le Parlement à sa première réunion qui aura lieu le 6 de ce mois.

Turin, le 2 mars.
L'Opinion confirme la crise ministérielle et ajoute que le cabinet ayant constaté qu'il existait dans son sein des dissidences et des contradictions qui empêchaient la marche régulière des affaires, a résolu, à la suite d'un conseil, de donner sa démission.
Le baron Ricasoli, ajoute la même feuille, a informé le roi de cette résolution par une lettre à laquelle le roi a répondu également par une lettre. M. Rattazzi a été mandé ensuite au palais pour recevoir la mission de constituer un nouveau cabinet. M. Rattazzi a accepté. Suivant l'Opinion la démission du baron Ricasoli aurait été provoquée par les dissidences intérieures du ministère, bien plus que par l'attitude des différents partis parlementaires. Cette démission semble devoir provoquer plutôt des remaniements qu'une crise. Il ne court jusqu'ici que des bruits vagues sur les candidats probables de la nouvelle administration. Le ministère Ricasoli conserve les portefeuilles jusqu'à ce que les démarches de M. Rattazzi aient reçu une solution.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le Droit :
Les frères Marco, ouvriers maçons, habitaient tous deux une maison qu'ils avaient reçue en héritage de leur père et qui était restée indivise après le partage des autres valeurs de la succession. Cette maison est située rue de Paris (ancienne commune de Charonne); elle était l'objet de fréquentes discussions entre les deux frères.

Le plus jeune, nommé Claude-Louis, eût désiré en être seul possesseur; l'aîné ne voulait pas céder sa part de propriété. Ce dernier, âgé de 59 ans, vivait maritalement avec une veuve D..., âgée de 45 ans. Claude-Louis, avait la persuasion que cette femme lui était défavorable et exerçait contre lui une influence sur son frère.

Les scènes qui avaient lieu au sujet de l'immeuble devenaient de plus en plus violentes, et Claude-Louis, prétendant avoir été lésé dans le partage de la succession, montrait une irritation extrême. Vendredi, ayant résolu de satisfaire sa vengeance, il s'arma d'un merlin et se rend chez son frère. La clef était sur la porte; il entre. Son frère, entendant du bruit, vient à sa rencontre. Sans lui donner le temps de se reconnaître, Claude-Louis lui assène sur la tête un coup terrible de son arme et l'étend à terre. Le bruit de cette chute, les gémissements de la victime attirant la veuve D... Le meurtrier s'élança sur elle, et bientôt elle est étendue de son côté sur le carreau. Le meurtrier se précipite dans l'escalier, culbute ceux qu'il rencontre et parvient à s'échapper.

On s'empressa de donner les premiers secours aux victimes, qui paraissaient dans un état désespéré. Le commissaire de police, qu'on avait fait avertir, arriva bientôt accompagné d'un médecin et les fit transporter à l'hôpital Saint-Antoine, après quoi il procéda aux constatations.

Les agents avaient été mis à la poursuite du fugitif. Ils retrouvèrent aisément ses traces, et, au bout de quelques heures, il était arrêté au moment où il cherchait un refuge dans la commune de Bagnolet.
La situation des victimes est extrêmement grave.

— On mande de Berlin, 28 février :
Un vol très considérable a eu lieu ces jours derniers dans la rue « Sous les Tilleuls » chez une riche dame. Des voleurs y ont forcé le coffre fort et ont emporté les valeurs qui s'y trouvaient et qui s'élevaient à la somme de 90,000 thaler (340,000 fr.)

Jusqu'ici on n'est pas encore sur la trace des voleurs, mais toutes les mesures de précautions ont été prises, notamment les numéros de titres au porteur, d'obligations volées ont été immédiatement communiqués aux maisons de banque et aux changeurs, non-seulement de notre place, mais aussi à l'étranger.

— On écrit de Malte, le 21 février, au Courrier de Marseille :

L'opinion publique est émue en ce moment par un procès qu'on juge aux assises. M. le marquis B... de Saint-G... âgé de quarante-quatre ans, était le seul Maltais admis au club des officiers anglais; il faisait même partie du comité. Depuis longtemps on s'apercevait de la disparition d'objets de toute sorte, et l'on avait obligé tous les garçons et servants à remplacer les objets volés, ou à partir. Les vols continuèrent, et l'on ne pouvait soupçonner le marquis, car il était le premier à demander le renvoi des serviteurs.

Un beau jour, cependant, des agents postés dans une pièce au-dessus des salles fréquentées par les membres du club aperçurent, par les ouvertures destinées à l'aération, le marquis B... mettant dans sa poche un verre en cristal ciselé. Le lendemain on fit une descente chez lui, et l'on trouva, après des recherches minutieuses, tous les objets volés soit au club, soit au domicile des officiers anglais. Il y avait jusqu'à quatorze binocles, des cannes, des chapeaux, des bijoux, des boutons de chemise et épingles pour une valeur de 1,000 fr. dérobés à un capitaine, etc., etc.

On en est à l'audition des témoins et leurs dépositions sont assez curieuses. L'accusé arrivait au club coiffé d'une casquette, et sortait avec un chapeau sur la tête, la casquette cachée dans ses poches.
On suppose que le marquis B... a été conduit au vol par la nécessité de payer ses dettes et par le besoin de soutenir les dépenses auxquelles sa position au club l'entraînait.

— On lit dans l'Indépendance de Constantine du 25 février :

Hier soir, entre sept et huit heures, M. le capitaine Moreau, officier d'état-major, aide-de-camp de M. le général Saurin, a été assassiné à la hauteur du camp des Oliviers, sur la route de Constantine à Sétif.
Ce malheureux officier a reçu un coup de pistolet dans le cœur. Le meurtrier s'est ensuite emparé du sabre de la victime à l'aide duquel il lui a fait une large blessure à la tête.

Le corps de M. Moreau a été trouvé par une personne qui se rendait à Constantine. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital.
Toute la nuit des patrouilles de spahis et de chasseurs ont exploré les environs. Nous ne connaissons pas encore les résultats de ces recherches.

— L'Indépendant de Constantine a reçu de son correspondant à Batna, les renseignements qui suivent :

Les Arabes de la tribu du cheik Bouafia, impatientés de voir cesser les dommages que causait à leurs troupeaux une panthère qui avait élu domicile sur leur montagne, résolurent, il y a quelque temps, de la tuer. Ils choisirent pour cela l'après-midi du 27 janvier dernier.
Ils se réunirent donc au nombre de trente environ, en fin de prendre la bête au piège; ils procédèrent ensuite aux investigations d'usage, et l'attaquèrent. Il ne s'agissait plus que de toucher sûrement. Ils s'armèrent, en conséquence, de leurs fusils, de tous les accessoires de chasse à leur disposition, et arrivèrent ainsi en troupe au repaire de la bête.

Aussitôt dépeçée, quelques-uns la visèrent, firent feu; elle fut blessée seulement. Ils rompirent alors le demi-cercle qu'ils avaient préalablement formé, et joignant quelques petites ruses à leurs manœuvres, ils tombèrent en masse sur la bête pour l'achever. Mais la panthère, qui a la vie excessivement tenace, se voyant ainsi cernée, rassembla tout à coup ses forces, se jeta sur les assaillants, et se servit si bien de ses griffes et de ses dents qu'un seul moment lui suffit pour disperser cette troupe téméraire, qui paya cher les honneurs de la victoire.

Huit Arabes ont été blessés grièvement, quelques autres légèrement, un enfin est à la veille d'expirer de ses blessures. Ceci se passait au Belesma, distant de deux lieues et demie nord-ouest de Batna.

Décidément, la panthère de la province de Constantine est loin d'être ce que la font certains chroniqueurs, une bête aussi facile à la piste que le lièvre. Celle-ci fut portée à Batna, où chacun put la reconnaître pour appartenir à la belle espèce.
Il est possible de ne pouvoir consigner un seul de ces exploits de la part des indigènes sans leur donner un malheur pour dénoûment. Mais ils ont, envers et contre tous, surtout dans cette tribu, la prétention de se mesurer avec MM. Bombonnel et Chassaing, et la rare expérience de ces chasses est loin de les mettre à l'abri de tout danger.

Avec si peu d'habitude et d'aussi pauvres armes, ne devraient-ils pas garder la neutralité? Ce qui rend ce fait plus pénible, c'est qu'il a déjà eu des précédents. Dans cette même tribu, il y a environ deux ans, quatre-vingts agresseurs, bien décidés, essayèrent de tuer un lion. Vingt-cinq à trente furent blessés, un d'entre eux resta mort sur place, et un jument de grand prix avec un cheval de race furent également étranglés et mis en pièces par l'animal qu'on traquait.

— Le dernier courrier de Saint-Louis (Sénégal) apporte la nouvelle que le roi de Cayor, notre tributaire, ayant été victime d'une révolution de palais, qui le contraignit à abandonner ses États, le gouverneur de la colonie avait organisé une expédition, dont il a pris le commandement, pour aller à son secours.
Cette expédition se compose des avisos à vapeur Basilic, Grand-Bassam et Dialmath, sur lesquels se trouve embarqué le

1^{er} bataillon des tirailleurs sénégalais. Elle est partie le 23 janvier pour sa destination.

— On lit dans le Morning-Post du 27 février :

Tout le monde connaît la ménagerie des bêtes féroces de Monders. Lundi soir a eu lieu dans cette ménagerie un combat fatal entre le fameux lion Wallace et une lionne. Cette lionne avait été jusqu'à ce jour tenue dans une cage à part. Le propriétaire de la ménagerie ayant cru remarquer que la lionne montrait plus de douceur et de calme, a ordonné de lever la trappe qui séparait sa cage d'avec celle où se trouvaient Wallace et un autre lion. A peine la trappe avait-elle été levée, que Wallace a bondi sur la lionne qu'il a attaqué avec la plus grande fureur, la mordant au cou. Un combat terrible s'est engagé, mais il n'a pas duré longtemps; Wallace, aidé par l'autre lion, n'a pas tardé à mettre son adversaire hors de combat. Pendant ce combat, les animaux féroces poussaient des rugissements effrayants. On dit que la lionne, qui a été tuée, valait 200 liv. st.

— Nous lisons dans une correspondance du 12 février, datée du Caire : « Le Nil est au désert, au centre de l'isthme de Suez. L'eau abonde, des citernes sont disposées sur toute la ligne du canal maritime, à 200 mètres les unes des autres, et pouvant recevoir l'eau nécessaire à l'alimentation de 50,000 hommes. Le 2 février M. de Lesseps est arrivé au milieu des travaux, monte sur une barque; il a dit :
« Nous célébrons l'arrivée de l'eau douce dans le désert; c'est un événement. Il y a sept ans, je devais faire la première exploration dans le désert: il m'a fallu 15 jours de préparatifs, 40 chameaux, dont 20 pour l'eau, des tentes, des provisions de toute espèce, des gens d'escorte, de service, le tout pour quatre personnes.
« Avant d'arriver au lieu où nous nous trouvons réunis en ce moment, nous avions emporté une dizaine de mille francs. En janvier 1862, il y a trois jours, je suis parti du Caire dans une barque longeant la ville; après quarante heures de trajet, j'ai débarqué à quelques pas d'ici, n'ayant dépensé que vingt francs. »

REVUE AGRICOLE.

Au marché de mercredi les offres faites en blé ont eu une faible importance. La meunerie s'est abstenue comme elle le fait depuis quinze jours. Néanmoins, pour les quelques affaires faites, on a pu constater une baisse de 75 c. à 1 fr. par sac, selon la qualité : les blés exotiques se sont vendus de 40 à 43 fr.; les blés indigènes au commerce de 39 à 43 fr.; un lot de très beau blé de Californie a obtenu 45 fr., le tout par 120 kil. réglé. Les blés de fermiers ont baissé de 50 c. à 1 fr. avec peu de marchandise à la vente, aux prix extrêmes de 38 à 45 fr. 50 c. les 120 kil. réglés, rendus aux usines de la meunerie du rayon.

La température de cette semaine a été généralement aride, et dans certains pays elle a un peu fatigué les blés en terre en leur donnant une teinte jaunâtre, tandis qu'à peu près partout on se félicite de l'abaissement de la température, qui a arrêté la végétation. Dans l'ensemble, on est satisfait : les blés sont bien semés et bien levés.

Par les avis qui nous sont arrivés, la baisse sur les blés aux nombreux marchés tenus cette semaine a été unanime, à quelques exceptions près, même depuis le mouvement qui s'est produit à Paris, et cependant nous présentons que, par les avis de ce jour, doit se produire un revirement dans la physionomie des marchés. Les transactions sont toujours très calmes. La meunerie achète peu et rencontre beaucoup de difficultés à placer ses farines.

L'adjudication de blé qui a eu lieu à Strasbourg a été faite un peu au-dessus de 30 fr. le quintal net; il est vrai que l'administration a accepté des blés de Hongrie bonne qualité. Marseille a encore reçu beaucoup de blés cette semaine, blés pour la plupart invendus. Les affaires sont très calmes, et pour décider les acheteurs il faudrait faire des concessions.

Dans le Nord, on s'attend toujours à recevoir que les ordres d'achat de la cote anglaise, et l'on tient les prix assez faiblement.

(Extrait du Moniteur de l'Agriculture.)

BULLETIN FINANCIER.

1^{er} mars 1862.
Le marché s'est amélioré depuis samedi; aussi la Rente 3% est-elle revenue à des cours plus normaux et la liquidation des Chemins se fait dans des conditions meilleures. La Rente 3% a ouvert à 69-65; elle finirait samedi à 69-15 avec 45 cent. de report, soit 69-60; de ce cours elle s'est élevée à 70 fr. et ensuite à 70-20 pour clôturer à 70-15 avec 70 cent. d'amélioration. Les Rentes 4 1/2% et 3% nouveau ont progressé également dans la mesure de la hausse du 3% ancien. Cette reprise est une conséquence normale du mouvement exagéré qui s'est produit en baisse; aussi s'est-elle faite malgré les obstacles matériels qu'imposent toujours au marché une liquidation des Chemins et aussi malgré une baisse de 1/8 des fonds anglais qui sont arrivés avec 1/8 de baisse sur chaque cote soit 93 2 à 3/8 pour la première et 93 1 à 2/8 pour la seconde. La hausse de la Rente a facilité la liquidation des Chemins qui s'est opérée avec une hausse de toute les valeurs sur les premiers cours avec des reports modérés, par suite, sans convulsion aucune.
Le Mobilier a ouvert à 745; il a fait au plus bas 742-50 et au plus haut 752-50; il clôture de 748-75 à 750. Son report a varié de 3 fr. à 4 fr. 50. L'Orléans a fait 1370 et 1375 avec 5 fr. 50 de report; le Lyon 1070 et 1075 avec 4 fr. et 3 fr. 75 de report; le Midi 720 et 725 avec 4 fr. et 3 fr. 75 de report.
Pour extrait : J. REBOUX.

LA MEILLEURE MAISON DE PARIS pour vendre à BON MARCHÉ et fournir d'excellentes marchandises, est la FABRIQUE LYONNAISE, 54, Chaussée-d'Antin, coin de la rue de la Victoire.
SPÉCIALITÉ DE SOIERIES POUR ROBES.
CORBEILLES DE MARIAGE.
Maison de fabrique à Lyon. — Genres exclusifs.

AVIS.

A. JOURDEUIL, ancien chef de bureau à la Mairie, a l'honneur de porter à la connaissance du public que, s'étant de son gré démis de ses fonctions, il ouvrira à partir de ce jour un CABINET D'AFFAIRES, en son domicile, RUE DESTOMBES, 19.

L'expérience qu'il a acquise pendant 20 ans de services administratifs lui fait espérer de pouvoir mériter la confiance et les sympathies des personnes qui voudront le charger de leurs intérêts. Il donnera, à cet égard, tous ses soins et apportera la plus sévère délicatesse dans la direction des questions dirigées par son intermédiaire.

Sommaire des matières :
Inventaires commerciaux; liquidations; déclaration de succession; actes de sociétés; extraits de l'état-civil en France et à l'étranger; représentation officielle; pétitions; correspondances privées, etc.

NOTA. Les affaires extra-judiciaires seront traitées, par correspondance, dans les trois jours de la remise.

Renseignements gratuits pour les indigents.

DOUAI. — AFFAIRE MIRÉS. Au moment où l'affaire Mirés, qui a eu tant de retentissement, va se présenter de nouveau devant la cour impériale de Douai, il est opportun de présenter au public des documents qui le mettront à même de juger avec une certaine connaissance des choses et par conséquent de suivre avec plus d'intérêt encore la nouvelle phase dans laquelle va entrer cette affaire.

Un éditeur de Douai vient de réunir tous ces documents. On comprendra de quelle utilité doivent être ces publications pour qui cherche à se rendre compte des détails d'une affaire aussi ardue, aussi compliquée de chiffres et d'opérations de bourse. Il est impossible d'y parvenir seulement par une lecture rapide des journaux qui ont publié des comptes-rendus du procès. (Voir aux annonces.) 2917

Admission aux Ecoles du Gouvernement.

Institution préparatoire, dirigée par M. Lorient, 49, rue d'Enfer, Paris. La 1^{re} division comprend l'École préparatoire à la Marine; la 2^e, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire et Centrale. De nouveaux cours, ayant pour but de faire gagner du temps aux élèves, en les initiant de bonne heure aux épreuves du concours, seront ouverts le 25 avril prochain. 2938

CHEMIN DE FER DU NORD

Ouverture de la ligne directe d'Arras à Lens, Béthune et Hazebrouck

Service de Paris à Arras, Hazebrouck, Calais et Dunkerque, par la ligne de Lens.
Départs de Paris à Creil, Amiens, Arras, Farbus, Lens, Bully-Grenay, Nœux, Béthune, Choqueux, Lillers, Aire, Thiennes, Steenbeke, Hazebrouck :
6.15 8.00 10.00 matin, 2.00 4.15 soir.
Départs d'Hazebrouck à Dunkerque :
8.10 9.15 matin, 3.25 soir.
Hazebrouck à Saint-Omer, Calais :
8.05 9.05 matin, 3.05 soir.
Hazebrouck à Lille :
8.46 matin, 3.16 7.47 soir.

Départs de Lille à Hazebrouck :
7.30 10.10 11.10 matin, 6.35 soir.
Calais à Hazebrouck :
7.00 matin, 5.50 soir.
Saint-Omer à Hazebrouck :
8.09 11.00 matin, 7.05 soir.
Dunkerque à Hazebrouck :
7.30 10.30 matin, 6.25 soir.

Départ d'Hazebrouck à Steenbecque, Thiennes, Aire, Lillers, Choqueux, Béthune, Nœux, Bully Grenay, Lens, Farbus, Arras, Amiens, Creil, Paris :
9.10 matin, 12.10 8.15 soir.

Service de Lens vers Lille et Douai (et vice versa).

Départs de Douai à Leforest, Carvin :
6.35 matin, 12.00 3.55 6.35 soir.
Lille à Fives, Seclin, Carvin :
6.00 6.30 11.35 matin, 3.05 6.30 soir.
Carvin à Hénin-Liétard, Lens :
7.10 matin, 12.20 3.50 7.20 soir.
Départs de Lens à Hénin-Liétard, Carvin :
5.55 11.10 matin, 2.06 7.00 soir.
Carvin à Seclin, Fives, Lille :
7.04 11.52 matin, 2.50 7.42 soir.
Carvin à Leforest, Douai :
6.33 matin, 2.48 7.48 soir.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Service de Lille à Mouscron, et vice versa.

Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron à 5.40 7.20 8.30 10.15 11.45 m. 2.05 3.15 4.40 6.05 8.25 11.15 soir.
Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 5.58 7.40 8.47 10.34 matin, 12.03 2.23 3.33 4.58 6.23 8.43 11.30 soir.
Tourcoing à Mouscron, à 6.07 7.50 8.56 10.44 matin, 12.11 2.32 3.41 5.09 6.34 8.51 soir.
Départs de Mouscron à Tourcoing, Roubaix et Lille à 6.45 8.40 10.00 11.28 m. 1.02 3.45 4.48 7.15 8.03 9.30 soir.
Tourcoing à Roubaix et Lille à 5.10 6.55 8.50 10.40 11.43 matin, 1.10 3.30 4.58 7.27 8.13 9.40 soir.
Roubaix à Lille à 5.17 7.03 8.58 10.18 11.53 m., 1.18 3.38 5.08 7.37 8.23 9.50 soir.
Pour tous les articles non signés, J. Reboux.